



Complément d'information sur l'autorisation de dépenses

Date de la séance du CE : 1er mars 2023
Direction : Direction des travaux publics et des transports
N° d'affaire : 2022.BVD.6820
Classification : Non classifié

Bienne, Haute école spécialisée bernoise BFH, construction du campus, 2e crédit complémentaire pour la réalisation

1. Objet

Le 8 juin 2017, le Grand Conseil a approuvé le crédit d'exécution de 233,5 millions de francs pour la réalisation du nouveau Campus Biel/Bienne. Ce crédit se fondait sur le projet lauréat du concours d'architecture et sur un coût total de 259 millions de francs.

L'appel d'offres aux entrepreneurs totaux lancé en avril 2019 a toutefois dû être interrompu en septembre 2019, toutes les offres soumises étant nettement supérieures au crédit-cadre prévu et approuvé. La réalisation du projet de construction étant bloquée par plusieurs procédures juridiques liées au permis de construire et à l'acquisition du terrain nécessaire, ce temps d'attente a été mis à profit pour optimiser le projet et de lancer un nouvel appel d'offres. Dans l'intervalle, les nouvelles offres des ET ont été déposées. Comme escompté, le crédit de réalisation décidé en 2017 s'est avéré insuffisant malgré les mesures d'optimisation apportées au projet de réalisation du campus.

Le 2^e crédit complémentaire de 94,71 millions de francs (coûts totaux de 402 555 000 francs, déduction faite des frais de mise au concours, d'étude et de réalisation déjà approuvés et des coûts supplémentaires demandés dans le cadre du 1^{er} crédit complémentaire en vue de l'acquisition de terrain pour un montant de 8,067 millions de francs ; correction faite de l'inflation) vise à financer la réalisation du Campus Biel/Bienne.

2. Classe(s) d'immobilisations et durée d'utilisation standard (durée d'amortissement)

Classe d'immobilisations	Montant en CHF	Durée d'utilisation
Enseignement formation recherche, bâtiment (gros-œuvre 1)	97 700 000,00	80
Enseignement formation recherche, bâtiment (second œuvre)	296 788 000,00	25
Enseignement formation recherche, terrain	8 067 000	illimitée

3. Répartition entre les investissements générant une plus-value et ceux préservant la valeur

Dépenses d'investissement totales	Dont inv. générant une plus-value	Dont inv. préservant la valeur	Réserve en %	
402 555 000	402 555 000	0	8	

Explications sur les différents sous-totaux

4. Lien avec le plan d'investissement

Dépenses d'investissement par année

(Tranches annuelles sans les réserves, déduction faite des éventuelles contributions de tiers)

En mio. CHF	Total	Années pré- 2022 cédentes	2023	2024	2025	2026	2027	Années suivantes
Investissements effectifs nets	327,56	31,6	1,4	9,3	56,1	56,1	56,1	34,66
Montant alloué dans le plan d'investissement intégrés 2022	278,40	31,60	7,10	3,80	40,80	48,30	48,30	18,20

Concernant les écarts entre les investissements effectifs nets et le plan d'investissement intégré, voir les explications au chiffre 4.5 du rapport.

5. Explication des répercussions sur le compte de résultats

Charges d'amortissement annuelles (sur toute la durée d'utilisation)

Classe d'immobilisations	Montant
Enseignement formation recherche, bâtiment (gros-œuvre 1)	1 221 250
Enseignement formation recherche, bâtiment (second œuvre)	11 871 520
Enseignement formation recherche, terrain	aucun amortissement

Coûts induits à la charge du compte de résultats faisant suite à la dépense d'investissement

Description	Année	Montant
Total en CHF		